

Sept 2019

Etapes à suivre pour les inscriptions :

- ① entrer sur le portail famille (lien d'accès sur la page d'accueil du site de la Ville),
- ② entrer le n° de famille et le mot de passe portail (à demander au service scolaire),
- ③ cliquer sur l'onglet «les activités»,
- ④ cliquer sur «Ajouter une nouvelle inscription» (pour l'enfant concerné),
- ⑤ cliquer sur l'activité concernée (inscription par semaine) :
 - O bus, accueil matin, vacances journée, stage découverte
 - (L'inscription des repas sera automatiquement prise en compte)
- 6 cliquer sur le «nom du centre»
- ⑦ cliquer sur «ajouter l'inscription au panier»
- ⑧ choisir les jours de présence dans le calendrier
- ③ cliquer sur «confirmer»

Etapes à suivre pour les annulations :

- cliquer sur Réservation/Annulation
- Décocher les jours que l'on souhaite annuler
- Cliquer sur enregistrer

Autre possibilité d'inscription :

- Télécharger le dossier d'inscription du site de la Ville et le renvoyer par mail à l'adresse suivante : <u>enfance@saintcyr78.fr</u>
- Le dossier d'inscription sera également à la disposition des familles dans les Accueils de Loisirs et à la Maison de la Famille où il devra être déposé auprès d'un agent d'Accueil dès qu'il sera complété.

A vérifier le délai d'inscription dans le guide de l'Enfance pour chaque période de vacances.